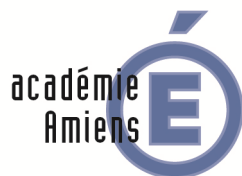




Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION ACADÉMIQUE  
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Inspecteurs

d'Académie

Inspecteurs

Pédagogiques

Régionaux

Secrétariat des I.A.-I.P.R.

Tél.

03 22 82 39 70

Mél.

ce.ipr@ac-amiens.fr

20, boulevard  
d'Alsace-Lorraine  
80063 Amiens  
cedex 9

Horaires d'accueil du public :  
8h00 à 17h00,  
du lundi au vendredi

Horaires d'accueil  
téléphonique :  
8h00 à 17h00  
du lundi au vendredi

Amiens, le 18 septembre 2018

Madame Myriam AUBRY-MALOUNGILA  
Madame Karen LONGA  
IA-IPR de Physique-Chimie

A

Mesdames et Messieurs les proviseurs des lycées  
publics, les principaux de collèges, les directeurs  
d'établissements d'enseignement privé sous contrat

à l'attention de

Mesdames et Messieurs les professeurs de Physique-  
Chimie

### Objet : lettre de rentrée 2018-2019

Cher(e)s collègues,

Nous vous souhaitons une excellente rentrée et espérons qu'elle vous permette d'accomplir vos projets professionnels. Par cette lettre de rentrée, nous vous communiquons des informations importantes concernant notre discipline afin de vous accompagner au mieux dans vos différentes missions.

Nous profitons également de cette lettre pour souhaiter la bienvenue aux professeurs qui débutent dans notre académie et pour remercier toutes celles et ceux, qui répondent favorablement, à nos différentes sollicitations. Nous engageons bien évidemment toutes les équipes à poursuivre ce nécessaire travail d'évolution des pratiques pédagogiques pour le plus grand bénéfice des élèves qui nous sont confiés. Vos efforts portent leurs fruits comme en témoigne l'évolution positive des résultats académiques aux examens.

Cette année, Madame Myriam AUBRY-MALOUNGILA ([myriam.aubry@ac-amiens.fr](mailto:myriam.aubry@ac-amiens.fr)) et Madame Karen LONGA ([karen.longa@ac-amiens.fr](mailto:karen.longa@ac-amiens.fr)), IA-IPR de physique-chimie, seront à votre écoute et veilleront à la mise en œuvre de la politique éducative dans les classes et les établissements scolaires de l'académie, lors de visites d'accompagnement, de rendez-vous de carrière ou de réunions pédagogiques. Ces temps de rencontre seront l'occasion d'échanger sur vos pratiques et sur la manière d'en améliorer l'efficacité pour viser la réussite du plus grand nombre de vos élèves.

Pour vous accompagner, nous pourrions compter sur l'aide de nos chargés de missions M. Bertrand FARENEAU ([bertrand.fareneau@ac-amiens.fr](mailto:bertrand.fareneau@ac-amiens.fr)), M. Denis GREDY ([denis.gredy@ac-amiens.fr](mailto:denis.gredy@ac-amiens.fr)), M. Xavier MOREAU ([xavier.moreau@ac-amiens.fr](mailto:xavier.moreau@ac-amiens.fr)), M. Laurent MOUTET ([laurent.moutet@ac-amiens.fr](mailto:laurent.moutet@ac-amiens.fr)), M. Olivier PELCE ([olivier.pelce@ac-amiens.fr](mailto:olivier.pelce@ac-amiens.fr)) et Mme Géraldine PICOT ([geraldine.picot@ac-amiens.fr](mailto:geraldine.picot@ac-amiens.fr)), Mme Hélène POIGNARD Hélène ([helene.poignard@ac-amiens.fr](mailto:helene.poignard@ac-amiens.fr)).

Comme l'an passé, le plan académique de formation (PAF) propose des actions à inscription individuelle, en plus du public désigné. Nous vous invitons à le consulter et à en profiter sachant que la formation continue est un élément fondamental de notre culture professionnelle. Il vous permettra de vous adapter aux évolutions des programmes et de faire évoluer vos pratiques pédagogiques.

En effet cette année, notre bouquet d'actions pour votre développement professionnel cible en particulier :

- des réponses à vos interrogations sur les usages numériques disciplinaires et un éclairage sur le travail académique (groupe de ressources, pilotage et accompagnement par l'Interlocuteur Académique du Numérique) ;
- des techniques utilisées par les enseignants de lettres nécessaires pour faire progresser vos élèves dans la compréhension des textes et documents utilisés dans l'enseignement de la physique-chimie ;
- des contributions des enseignants du supérieur pour renforcer votre maîtrise disciplinaire et alimenter le parcours de formation scientifique de vos élèves ;
- des stratégies d'enseignement et d'apprentissage pour prendre en compte la diversité de vos élèves et évaluer leurs progrès ;
- des contenus et compétences en langue vivante étrangère pour irriguer au quotidien vos démarches pédagogiques ;
- des apports réflexifs pédagogiques et didactiques de la physique appliquée en STS visant à l'intégration des bacheliers de la filière professionnelle.

Les inscriptions se feront entre le 22 juin et le 21 septembre à partir de l'adresse suivante : <http://www.ac-amiens.fr/paf/>

L'esprit de « l'Ecole de la confiance » insufflé par notre Ministre se renforce cette année par des évaluations nationales des acquis des élèves, notamment en classe de seconde avec des tests de positionnements numériques, (<http://www.education.gouv.fr/cid131264/le-test-de-positionnement-de-debut-de-seconde.html>), pour mieux cibler et organiser l'accompagnement personnalisé des élèves. L'aide octroyée a vocation également à construire le projet d'orientation des élèves, qui pourra prendre la forme de rencontres, de visites, d'échanges organisés en articulation avec les établissements d'enseignement supérieur ou encore les branches professionnelles. Nous pouvons vous suggérer de proposer à vos élèves des classes de Seconde des « Conférences Chimie » organisées par l'UIC Picardie Champagne-Ardenne.

Depuis l'an passé, les aménagements du programme de la classe de Seconde favorisent la continuité pédagogique avec les enseignements du cycle 4 au collège : [http://cache.media.education.gouv.fr/file/18/95/5/ensel512\\_physique\\_757955.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/18/95/5/ensel512_physique_757955.pdf).

Les nouveaux entrants en classe de Seconde seront confrontés aux évolutions de la réforme des baccalauréats général et technologique et de la voie professionnelle en 2019. Nous vous invitons à participer aux concertations qui auront lieu jusqu'en janvier

environ. Les corps d'inspection vous accompagneront afin d'anticiper la préparation des nouvelles épreuves du baccalauréat de 2021 et d'en prévoir les effets pédagogiques.

Avant l'annonce des nouveaux programmes, les organisations des enseignements et les modalités d'examen sont déjà parues : <http://eduscol.education.fr/cid126665/vers-le-bac-2021.html>

Le choix des spécialités générales en fin de classe de seconde constitue un véritable enjeu pour notre discipline. Nous vous invitons à vivre la réforme du lycée comme une aventure pédagogique collective en vous emparant de démarches qui concourent à la valorisation de notre discipline, de stratégies qui favorisent la curiosité, la recherche et l'action de vos élèves. C'est une opportunité pour tisser des liens concrets avec les univers scientifiques en travaillant à la relation école-recherche-entreprise.

L'année scolaire 2018-2019 est « l'année de la chimie de l'école à l'université » ; elle est par exemple un levier pour valoriser les actions éducatives autour de thématiques liées aux différents domaines de la chimie : santé, alimentation, environnement, transport, énergie, art, sport... Le guide national est en ligne sur la page Eduscol correspondante : <http://eduscol.education.fr/cid123019/annee-de-la-chimie-2018-2019.html>

Nous attirons votre attention sur le fait que le projet académique 2018-2021, « Donner confiance force et inspiration », prend effet à cette rentrée scolaire. Il met l'accent sur la nécessaire ambition à insuffler à tous les niveaux en développant trois axes principaux et en s'appuyant sur cinq leviers. <http://www.ac-amiens.fr/projet-academique.html>.

En cohérence avec les autres disciplines, la physique-chimie servira ces ambitions portées par Madame la Rectrice.

Nous vous conseillons de prendre connaissance de manière plus approfondie des grandes orientations académiques de notre discipline, ainsi que des références aux textes et ressources nécessaires à l'exercice de vos fonctions, en cliquant vers le lien suivant : [note d'informations 2018-2019](#)

En restant à votre écoute, nous vous remercions encore pour votre travail et votre investissement auprès de vos élèves et nous vous souhaitons une excellente année scolaire qui, nous l'espérons, satisfera vos ambitions professionnelles et vos projets personnels.

Myriam AUBRY-MALOUNGILA et Karen LONGA